DECLIC POUR L'ACTION

DIRECCTE PACA
Réunion du 01.09.2015

association nationale pour la formation professionnelle des adultes

ORIGINE DU PROJET

- Décision du Comité interministériel à l'égalité et à la Citoyenneté de mesures concrètes visant à répondre aux attentes des jeunes en situation de forte précarité socioprofessionnelle et à la recherche d'un emploi.

- Sollicitation de l'AFPA par le Gouvernement pour *développer* une nouvelle offre de services intégrant des prestations d'hébergement /restauration, de développement des compètences ,d'appui socioprofessionnel et d'accès à la citoyenneté.

Ce dispositif intitulé « **Déclic pour l'action** » sera mis à disposition de 2000 jeunes par année et sur 3 ans, sur le territoire métropolitain à partir de septembre 2015.

Pour chaque centre concerné, l'objectif est d'accueillir à minima 50 jeunes avant fin 2015.

DÉCLIC POUR L'ACTION

❑ C'est quoi?

Un bouquet de prestations utilisables « à la carte », composé de 4 Ateliers associés des services d'hébergement, activités socio-éducatives et de restauration.

❑ C'est pour quoi?

Permettre aux jeunes éligibles de découvrir et de s'essayer à des métiers sur les plateaux techniques des centres AFPA et ainsi envisager voire s'engager dans un parcours professionnel.

Sécuriser les parcours d'insertion par un accompagnement socio-éducatif , l'accès à la citoyenneté et au Bien Vivre Ensemble .

DÉCLIC POUR L'ACTION

❑ C'est pour quels jeunes?

- de 18 à 25 ans
- Rencontrant des difficultés d'ordres social et professionnel; prioritairement issus de quartiers relevant de la Politique de la Ville.
- Engagés dans un parcours d'insertion accompagné par un conseiller en évolution professionnelle(ML dans le cadre de la Garantie Jeune ou du CIVIS-EPIDE-E2C).

Important: Le bénéficiaire n'étant pas rémunéré, il est impératif qu'il relève d'une mesure d'insertion, garantie de couverture sociale.

- DÉCLIC POUR L'ACTION

❑ Ça concerne quels territoires?

Identification et choix des centres à valider avec les partenaires en fonction:

- des besoins des territoires relayés par le Collectif pilote.

- des propositions apportées par l'AFPA PACA:

06(Nice)/13(MLT et MSJ)/84(Avignon)/83(Toulon)

LES 4 ATELIERS PROPOSES

- Complémentaires, en appui et dans la continuité de l'action d'accompagnement-insertion portée par les partenaires prescripteurs.

- Organisés en Pôles de services autour de:

- 1 atelier animé par à AFPA FORMATION: **Découvrir et essayer son métier de demain en grandeur nature par la mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques des centres AFPA.**

Durée: 35H reconductible

3 autres ateliers conduits par AFPA TRANSITIONS:

- Construire son projet professionnel à partir de ses atouts et des opportunités d'emploi de son territoire(**EVOLUTION 21/COPILOTE 7**).

Durée: 7H

- Mieux mobiliser ses capacités et gagner en confiance (**ORME**).

Durée: 14H

- Booster son insertion professionnelle avec ses savoirs de base (**S2CP**).

Durée: 3H30

DUREE DES PARCOURS

- Pas de parcours –type: ateliers mobilisables tout au long du parcours, sans ordre chronologique et pédagogique particulier.

- Atelier **DECOUVERTE**-35H-mobilisable autant que de besoin.

nécessité de stabiliser avec les conseiller en évolution professionnels le contenu qualitatif et les modalités de la prescription

LES SERVICES ASSOCIES

- L’accès à l’hébergement, mobilisable durant le temps de présence en centre ou à titre transitoire dans l’attente d’une solution de logement pérenne

  nécessité de stabiliser avec les prescripteurs les modalités d’hébergement temporaire

- L’accès aux animations pour le Bien Vivre Ensemble

- L’accès à la restauration collective

RH A MOBILISER

- Sous l'autorité du directeur de centre, une équipe pluridisciplinaire :ASE/formateurs spécialistes/MSG/**le coordonnateur de parcours**; en tant que référent de parcours, ses activités sont les suivantes:

- assurer le rôle d'interface avec les prescripteurs,
- Formaliser les rendus comptes auprès des comités de pilotage avec l'ensemble des prescripteurs,
- coordonner et animer le collectif pédagogique,
- gérer l'offre,
- Assurer l'interface avec le Chef de projet régional.

LE PILOTAGE

- Un projet partenarial piloté collégialement au travers :

- Un comité de suivi national piloté par la DGEFP en charge du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif .
- Un Comité de pilotage régional et trimestriel piloté par la DIRECCTE et composé à minima de la Région, P.E, DR AFPA et des Représentants de la Politique de la Ville ,et autres principaux partenaires associés:ML-EPIDE-E2C.Ce comite a en charge la mesure et la régulation de l'utilisation de **Déclic pour l'Action.**

Indicateurs de suivi

- ✓ Le nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif par typologie de prescripteurs,
- ✓ Le nombre d'ateliers et de services programmés et mobilisés en région,
- ✓ La nature et le nombre des demandes formulées par les prescripteurs en région,
- ✓ Le niveau de satisfaction des jeunes,
- ✓ Un bilan qualitatif, quantitatif et final du dispositif,
- ✓ Une étude d'impact menée auprès des prescripteurs à 3 et 6 mois,
- ✓ Les préconisations d'amélioration du dispositif.

A PREVOIR

Une rencontre à brève échéance avec partenaires prescripteurs sur chacun des territoires un fois ceux-ci confirmés afin de:

- Définir les types d'ateliers à prioriser et stabiliser la programmation dans les centres

- Estimer le nombre de places d'hébergement à mobiliser

- Présenter et affiner le « mode d'emploi » de **Déclic pour l'action** concernant notamment:

- les modalités de traitement de la prescription **(**procédure-accueil-suivi-validation-restitution)

- l'accès à l'hébergement (conventionnement tripartite Prescripteur/AFPA/bénéficiaire)

afpa
La formation professionnelle

+ EFFICACE

+ INNOVANTE

+ SOUPLE

Illustrations : Benoît Tardif, colagene.com